

Cette opération terminée, la lice a été ouverte. Chaque section a procédé à la lecture des questions émises et a inscrit les orateurs qui se sont présentés pour les résoudre. Nous ne passerons point en revue les différents travaux qui ont obtenu les honneurs de l'assemblée générale et le vote de l'impression, une pareille énumération ne pourrait avoir que la sécheresse et la monotonie d'un procès-verbal. Nous attendrons, pour apprécier tous ces mémoires, qu'ils aient paru dans les deux volumes que nécessitera la 9^e session du Congrès.

Ce n'était point un spectacle sans intérêt pour l'observateur que celui présenté par certaine section. Dans cette lutte de l'intelligence et des connaissances acquises, la science a-t-elle été toujours le seul mobile qui ait poussé la plupart de ces honorables champions? La liberté dans la discussion a-t-elle été bien respectée, comme elle aurait dû l'être? La science sociétaire, l'économie politique, l'homœopathie et le magnétisme ont-ils trouvé des juges calmes et sans prévention? ont-ils pu se produire et obtenir un examen raisonné et attentif, comme ils avaient le droit de l'attendre? Nous abandonnons ces questions à certaines consciences.

Nous devons pourtant le reconnaître, toutes les sections n'ont pas offert ce triste côté de nos faiblesses humaines.

Les sciences naturelles, médicales, physiques et mathématiques ont trouvé de dignes interprètes et nous aurons à signaler plus tard les travaux de MM. Fournet, Jourdan, Mayor, Griffa, Bonnet, l'abbé Croizet, etc.

La présence d'hommes éclairés est venu donner aux questions agricoles toute leur légitime importance. MM. Nivière et Puvis y ont, entr'autres, apporté les lumières de leur longue expérience.

MM. Grégorj, P. R. Martin, Boué, Audin, Guerre, Ernest Falconnet, Tamisier ont lu, dans la 4^e et 5^e sections, d'intéressants travaux que nous espérons pouvoir livrer un jour à nos lecteurs.

Un philanthrope, M. St-Olive, l'un de nos plus habiles fabricants, avait fondé un prix de 500 fr. pour le meilleur mémoire qui indiquerait les moyens à employer pour assurer une pension viagère aux ouvriers âgés et nécessiteux. La 5^e section, chargée de prononcer sur le mérite de vingt concurrents, a donné le prix au travail de M. Fleury La Serve, l'un de nos collaborateurs. L'action de M. St-Olive témoigne